

Hélène Monnet

Expert-comptable inscrite au tableau de l'Ordre
des experts-comptables de la région de Lyon

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

ASSOCIATION PLASTIC VALLEE FOOTBALL CLUB

BP 161 -01100 OYONNAX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2024

ASSOCIATION PLASTIC VALLE FOOTBALL CLUB
BP 161
01100 OYONNAX

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS	pages 1 & 4
ANNEXES : Bilan au 30/06/2024	pages 5 & 6
Compte de Résultat au 30/06/2024	page 7 & 8
Annexe comptable	pages 9 à 21

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Juin 2024

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Plastic Vallée Football Club relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note en préambule de l'annexe des comptes qui fait référence aux règles et méthodes comptables, et qui expose le changement de méthode comptable relatif au rattachement de la subvention HBA.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance, les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des documents mis à la disposition des membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les Présidents.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

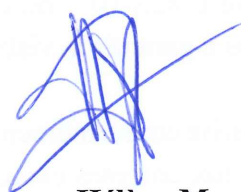
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Groissiat, le 18 octobre 2024



Hélène Monnet
Commissaire aux Comptes



Bilan Actif

		30/06/2024			30/06/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	19 561	15 614	3 948	9 131
	Autres immobilisations corporelles	112 819	49 383	63 436	76 089
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	50		50		
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 044		3 044	3 044	
TOTAL (I)		135 474	64 997	70 477	88 263
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 036		1 036	2 773
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	26 114		26 114	46 153
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	100 000		100 000		
DISPONIBILITES	326 089		326 089	302 511	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 026		3 026	
	TOTAL (II)	456 265		456 265	351 438
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		591 739	64 997	526 742	439 701
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				3 044	3 044
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

		30/06/2024	30/06/2023
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation	390 301	288 666
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(8 603)	101 634
	Total des fonds propres	381 698	390 301
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	14 292	16 993
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	14 292	16 993
	Total des fonds associatifs	395 990	407 294
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	20	24
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 505	18 121
	Dettes fiscales et sociales	16 052	13 985
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		279
	Produits constatés d'avance	101 175	
	Total des dettes	130 752	32 408
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	526 742	439 701
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(8 602,54)	101 634,41
	(1) Dont à moins d'un an	130 752	32 408
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	20	24

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat 1/2

		30/06/2024	30/06/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Ventes de marchandises	54 630	48 843
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services et Travaux)	57 762	41 376
	Montant net du chiffre d'affaires	112 392	90 219
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	117 930	219 750
	Dons	22 239	19 198
	Cotisations	76 268	67 561
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires	1 170	709
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	42 334	64 700
	Autres produits		
Total des produits de fonctionnement		372 334	462 136
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Achats de marchandises	22 492	38 897
	Variation de stock	1 325	(1 096)
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock	413	(413)
	Autres achats et charges externes	267 657	258 347
	Impôts, taxes et versements assimilés	133	833
	Salaires et traitements	254 849	191 343
	Charges sociales	24 179	14 889
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	18 516	16 392
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	16	49
Total des charges de fonctionnement		589 580	519 242
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		(217 246)	(57 106)

Compte de Résultat 2/2

		30/06/2024	30/06/2023
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		(217 246)	(57 106)
Opéra. comm.	Excédent attribué ou insuffisance transférée Insuffisance supportée ou excédent transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 128	1 046
	Total des produits financiers	4 128	1 046
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		4 128	1 046
RESULTAT COURANT		(213 118)	(56 060)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	170 209 564	162 710
	Total des produits exceptionnels	209 734	162 710
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 219	4 432 583
	Total des charges exceptionnelles	5 219	5 015
RESULTAT EXCEPTIONNEL		204 515	157 695
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		586 196	625 892
TOTAL DES CHARGES		594 799	524 257
EXCEDENT ou DEFICIT		(8 603)	101 634
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		PRODUITS	CHARGES
Bénévolat		20 175	
Prestations en nature		74 000	
Dons en nature		20 175	
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			74 000
Prestations			
Personnel bénévole			20 175

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels et dans le respect du principe de prudence. Les changements induits par cette nouvelle réglementation n'ont pas d'impact sur la présentation des comptes.

Le bilan de l'exercice présente un total de **526 742** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **586 196** euros et un total **charges** de **594 799** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-8 603** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2023** et finit le **30/06/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

L'activité de l'association est la suivante : club sportif - football.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pas de changement dans les méthodes d'évaluation et de présentation excepté le point suivant :

La part de la subvention HBA relative au 2ème semestre 2024 n'a pas été rapportée au compte de résultat cette année, afin de respecter la règle de séparation des exercices, et conformément à la recommandation de la ligue de football. Ce changement de comptabilisation impacte le résultat cet exercice de - 98 k€.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Règles et Méthodes Comptables

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencement et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 8 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Faits significatifs

Montée du club dans le classement régional en R1.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/20
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	18 881		680			19 561
	Instal., agencement, aménagement divers	8 476					8 476
	Matériel de transport	93 493					93 493
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 851					10 851
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		131 701		680			132 381
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations			50			50
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	3 044					3 044
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 044		50			3 094
TOTAL		134 744		730			135 474

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	9 751	5 863		15 614
	Autres instal., agencement, aménagement divers	3 211	712		3 923
	Matériel de transport	28 124	9 187		37 310
	Matériel de bureau, mobilier	5 395	2 754		8 150
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		46 481	18 516		64 997
TOTAL		46 481	18 516		64 997

Créances et Dettes

		30/06/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 044	3 044	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	26 114	26 114	
	Charges constatées d'avance	3 026	3 026	
TOTAL DES CREANCES		32 184	32 184	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	20	20		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	13 505	13 505		
	Personnel et comptes rattachés	10 868	10 868		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 184	5 184		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	101 175	101 175		
TOTAL DES DETTES		130 752	130 752		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

30/06/2024

Total des Charges à payer		25 996
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		20
Banque - Intérêts courus à pay	20	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 505
Fournisseurs - fact. non parve	13 505	
Dettes fiscales et sociales		12 470
Dettes provis. pr congés à pay	10 868	
Charges sociales s/congés à pa	1 602	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		3 026	3 026
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 026

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	30/06/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		101 175	101 175
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			101 175

Produits à recevoir

30/06/2024

Total des Produits à recevoir		27 993
Autres créances		27 993
Divers à recevoir	26 114	
Banque - Intérêts courus à rec	1 879	

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 30/06/20	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 30/06/20
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	288 666	101 634			390 301
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	101 634	(101 634)		8 603	(8 603)
Situation nette	390 301			8 603	381 698
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	16 993			2 701	14 292
Provisions réglementées					
TOTAL	407 294			11 304	395 990

Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt pjts ss
Totalisation							

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	30/06/2024	30/06/2023
Dons en nature		
Dons et libéralité reçus	9 350	17 626
Dons en nature	1 589	1 572
	10 939	19 198
Prestations en nature		
Mise à disposition des locaux	74 000	74 000
Evaluation : loyer mensuel locaux 300m2 : 2000€ + forfait annuel terrains 50000€		
	74 000	74 000
Bénévolat		
Bénévolat	20 175	14 629
Evaluation : nombre d'heures * taux horaire smic + charges sociales 40%		
	20 175	14 629
Total	105 114	107 826
Répartition par nature de charges	30/06/2024	30/06/2023
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Mise à disposition des locaux	74 000	74 000
	74 000	74 000
Prestations		
Personnel bénévole		
Personnel bénévole	20 175	14 629
	20 175	14 629
Total	94 175	88 629

Annexe libre

Subvention d'exploitation

	ETAT	COLLECTIVITE TRRRITORIALE	AUTRES ORGANISMES
SUBVENTION CAF			2 508
SUBVENTION DEPARTEMENT		1 250	
SUBVENTION HBA		97 500	
SUBVENTION CCAS			16 672

Rémunérations allouées aux dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants : Néant

Montant des revenus provenant de l'étranger :

206 862.98 € correspondant aux indemnités de mutation joueurs

Détails des charges et produits exceptionnels :

Charges exceptionnelles : pénalités et amendes : 5 219 €

Produits exceptionnels : indemnités mutation joueurs : 206 863 €

Quote part de subvention virée au compte de résultat : 2 701 €